

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: **0 538 960 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **92203243.8**

(51) Int. Cl.⁵: **E02F 3/36**

(22) Date de dépôt: **22.10.92**

(30) Priorité: **24.10.91 IT VI910164**

(43) Date de publication de la demande:
28.04.93 Bulletin 93/17

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**

(71) Demandeur: **F.A.I. S.p.A.**
Via Bergoncino, 28
I-36025 Noventa Vicentina Vicenza(IT)

(72) Inventeur: **Bergamini, Giuseppino**
Via Don Luigi Rizzo, 54
Este (Padova)(IT)

(74) Mandataire: **Bettello, Luigi, Dott. Ing. et al**
Via Col d'Echele, 25
I-36100 Vicenza (IT)

(54) **Godet à commande hydraulique pour pelleteuses mécaniques.**

(57) Le godet est susceptible d'être orienté aussi bien dans un sens que dans l'autre par rapport à la direction d'avancement de l'engin qui le porte, du fait qu'il peut être articulé aussi bien sur les pivots (1) que sur les pivots (2), tandis que le vérin (3) qui

assure l'orientation du godet peut être déplacé du support (4) au support (5) et du pivot (6) au pivot (7), ce qui permet le travail avec le godet tourné vers la droite ou vers la gauche par rapport à l'axe longitudinal de l'engin.

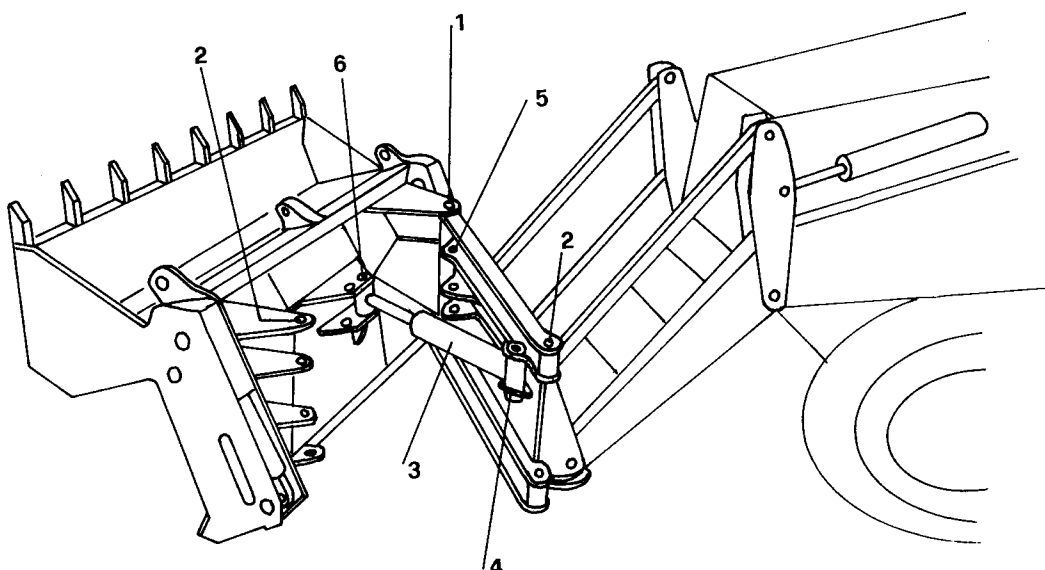


FIG. 1

EP 0 538 960 A1

La présente invention a trait aux godets à commande hydraulique pour pelleteuses mécaniques et elle vise à permettre l'adaptation indifférente d'un tel godet sur l'un ou l'autre des deux côtés de l'engin, moyennant une facile opération de montage et de démontage, susceptible d'être facilement obtenue sur le lieu de travail.

On sait qu'à l'heure actuelle les godets pour pelleteuses mécaniques qui sont assujettis à l'avant d'un engin porteur, généralement par un système trois points rigide ou articulé, peuvent être employés avec une orientation angulaire variable par rapport à l'axe de déplacement de l'engin moyennant la déviation des quatre roues par rapport à l'axe longitudinal de symétrie de l'engin.

Un tel système présente une grande complexité sur le plan structurel de l'engin, et détermine en outre un plus grand encombrement en largeur de celui-ci au cours du travail, avec parfois impossibilité de pouvoir effectuer ce type de travail par suite du manque d'espace.

Sur d'autres types d'engins actuellement utilisés, le travail avec une lame orientable et inclinable est obtenu à l'aide d'un appareillage spécifique qui peut exclusivement effectuer des travaux d'enfouissement ou de chasse-neige et non pas de chargement de matériaux à la manière des pelleteuses à godet.

Moyennant au contraire l'adoption de la présente invention, l'encombrement en largeur de la machine reste pratiquement inchangé, l'inclinaison du godet chargeur par rapport à la direction d'avancement de l'engin étant en outre susceptible d'être modifiée de manière aisée à l'intérieur de larges limites par actionnement d'un simple vérin de commande.

L'inversion du sens d'inclinaison du godet de chargement peut être facilement obtenue moyennant une simple opération de montage et de démontage d'éléments mécaniques, susceptible d'être effectuée de manière aisée sur le lieu même du travail de l'engin, avec un outillage réduit.

Le godet à commande hydraulique suivant l'invention est défini à la revendication 1.

L'invention va maintenant être décrite de manière plus détaillée avec l'aide du dessin annexé, dans lequel :

La fig. 1 est une vue en perspective montrant le godet suivant l'invention, assujetti à un engin porteur.

La fig. 2 est une vue en plan correspondante, le godet étant incliné vers la droite par rapport à la direction d'avancement indiquée avec la lettre F.

La fig. 3 montre en plan le godet incliné vers la gauche.

Comme on peut le voir en fig. 1, le godet est monté à l'aide de deux pivots 1, par insertion de ces pivots à l'intérieur de douilles prévues dans le

châssis destiné à supporter ledit godet, ce qui permet d'incliner celui-ci plus ou moins par rapport à l'axe d'avancement de l'engin, par actionnement du vérin hydraulique 3 qui relie un support 4 prévu sur le bâti à un pivot 6 monté sur une console solidaire du bâti du godet (voir fig. 2).

L'orientation de ce godet peut être inversée, comme on peut le voir en fig. 3, en utilisant les deux pivots 2 prévus à l'opposé des pivots 1, et en montant le vérin 3 sur le support 5, prévu sur le châssis porteur à une position symétriquement opposée à celle du support 4 par rapport à l'axe longitudinal de l'engin, et en reliant enfin la tige mobile du vérin 3 au pivot 7, lui-même symétriquement opposé au pivot 6 sur le bâti du godet.

On comprend facilement que dans le premier cas comme dans le second, il est possible de régler de manière précise l'angle d'inclinaison du godet par rapport à l'axe d'avancement de l'engin en agissant sur le vérin 3.

Toutes les autres caractéristiques de la machine relatives au soulèvement et à l'abaissement du godet, ainsi que les mouvements d'ouverture et de fermeture du fond ouvrable de celui-ci, restent inchangés vis-à-vis des engins de type connu.

Revendications

1. Godet à commande hydraulique pour pelleteuse mécanique, comprenant un bâti porteur susceptible d'être élevé ou abaissé à l'aide de moyens de commande appropriés reliés au châssis d'un engin de type en soi connu, caractérisé en ce que le bâti qui porte le godet est relié au châssis à l'aide de deux pivots montés sur un côté de celui-ci, un vérin (3) étant prévu pour relier le support (4) solidaire du châssis porteur au pivot (6) prévu sur un support solidaire du godet.

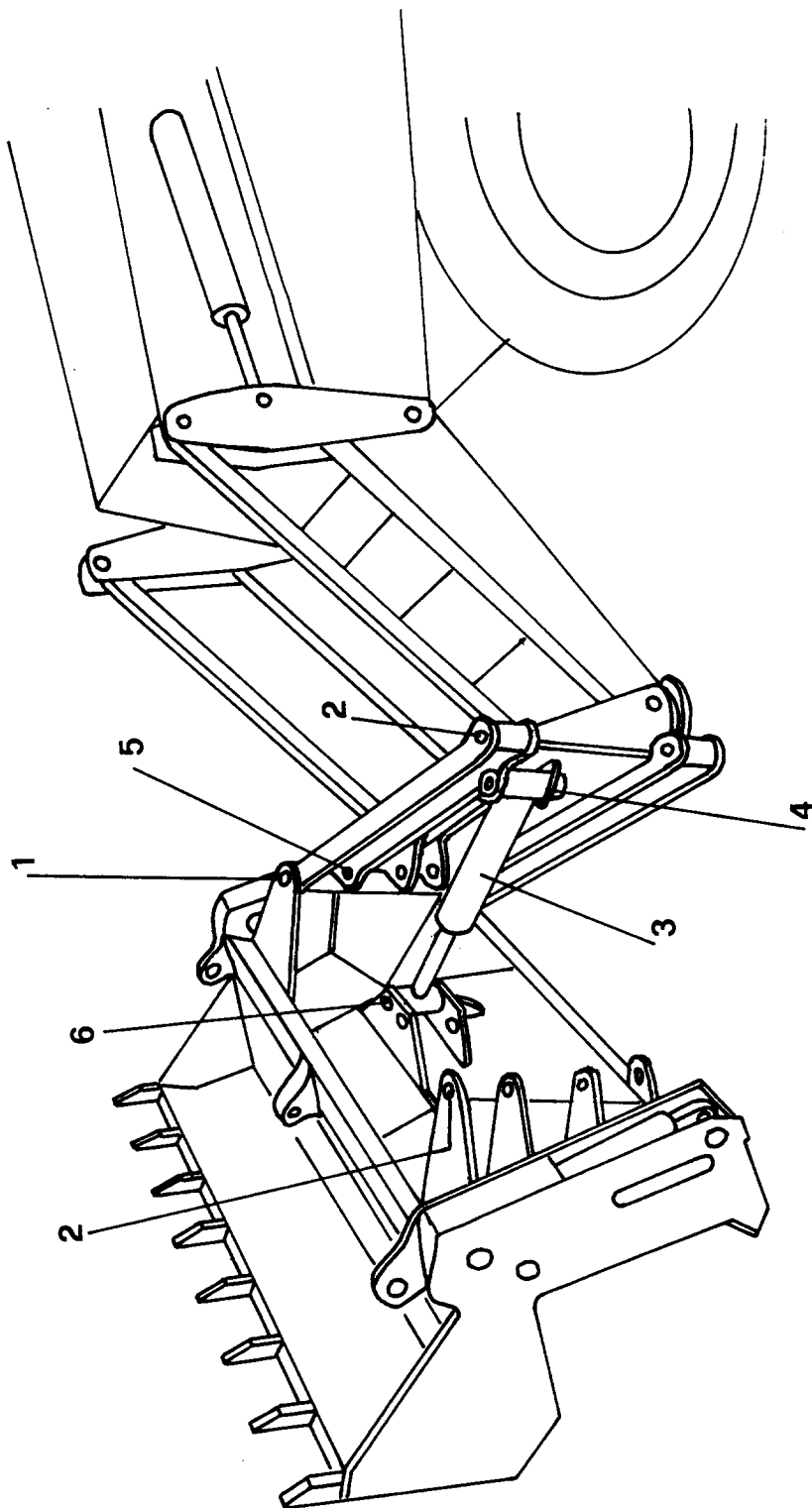
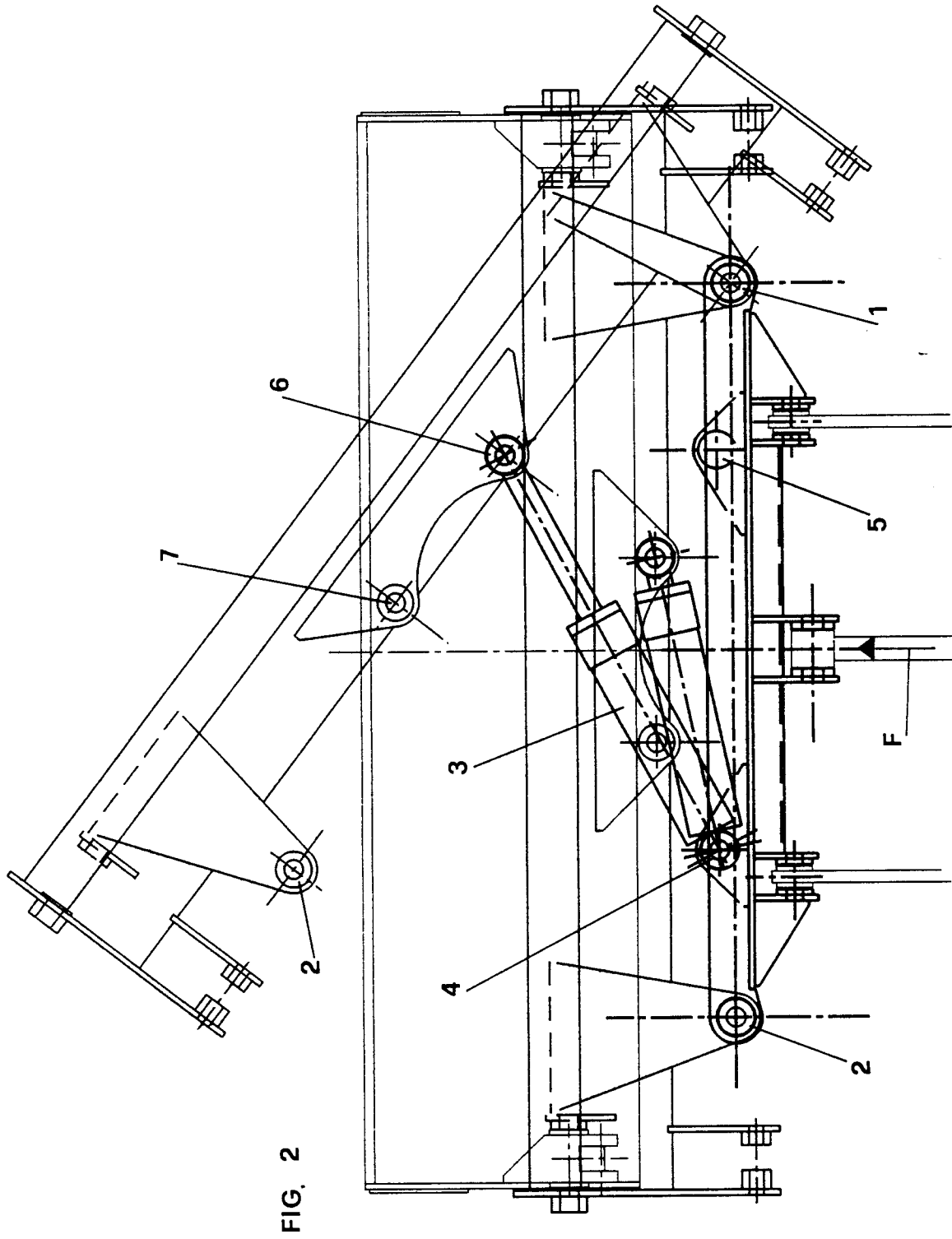


FIG. 1



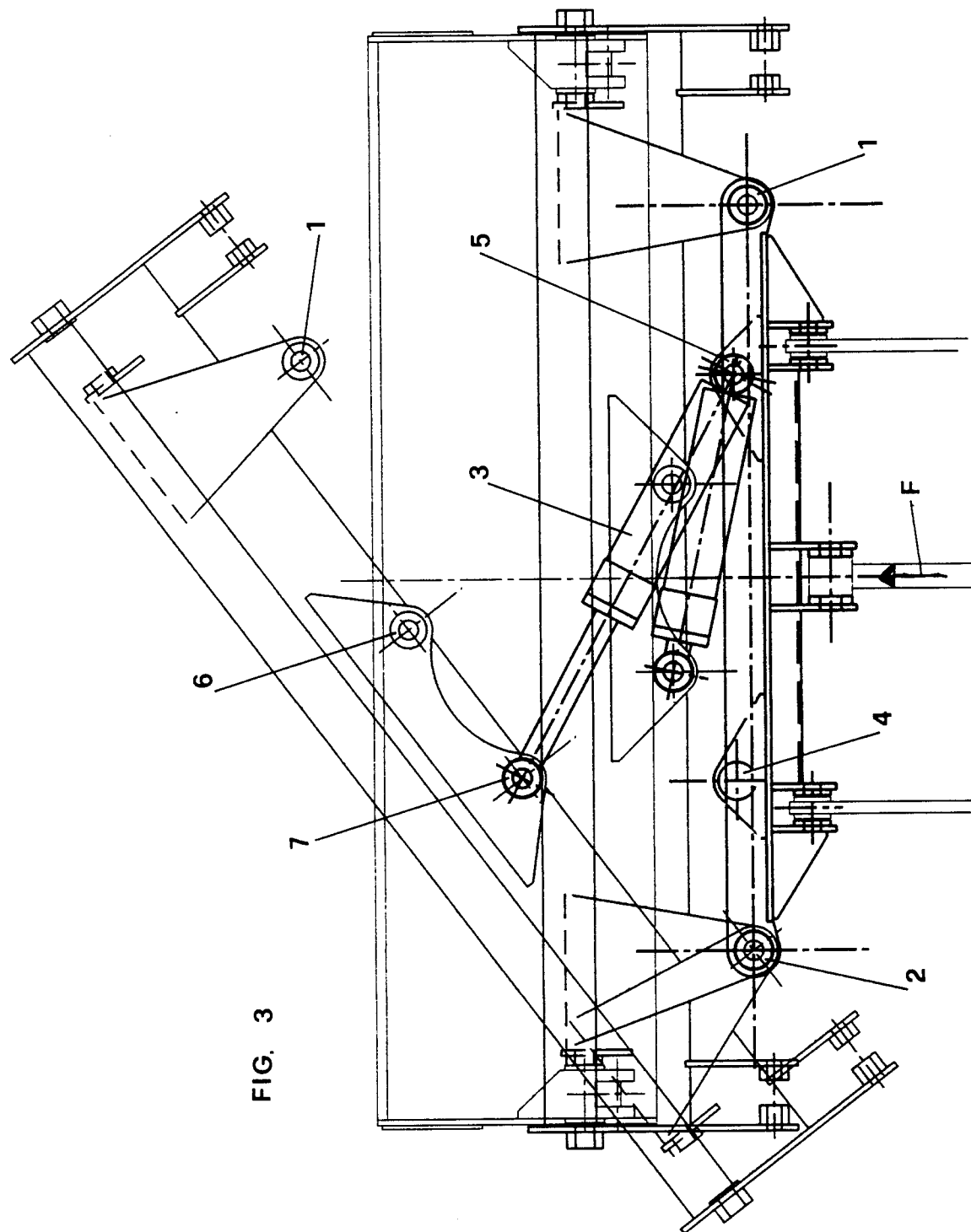


FIG. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 92 20 3243

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	FR-A-1 385 672 (THE FRANK G. HOUGH CO.) * page 2, colonne de droite, alinéa 2 * * page 4, colonne de droite, alinéa 3 * * page 5, colonne de gauche, ligne 2 * * revendication 1 * * figures 1-6 * -----	1	E02F3/36
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			E02F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13 JANVIER 1993	Examineur ESTRELA Y CALPE J.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			